



**CERCLE DE TIR  
NAMUROIS  
ASBL**  
Affilié à l'URSTBf sous le n° 05/66

Rue tir de Ronet, 1  
5020 Flawinne  
Téléphone : 081-73.79.65  
N° entreprise : 413954032  
N° de compte : 068-2323026-97

## SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 AOUT 2012

Le Président Michel BAUDINE ouvre la séance à 19.45 Hr.

**Présents:** Michel BAUDINE, René DEPAYE, Maurice ROSA, Philippe DEGHELT, Jean Claude DUBUISSON, Christian BUTIL, Alexandre BAIOCCHI, Jules HENNAUT, Jackie PLATEAU, Philippe REES, Christian DENIS.

### **1. Introduction:**

Le conseil d'administration prend acte de la démission pour raisons personnelles d' un de ses membres, en l' occurrence, André DUBUISSON. Dans un Email datant du 24 août adressé à tous les membres du conseil, André détaille avec précision les raisons qui ont motivé sa décision. Un autre membre du conseil, Philippe REES a présenté dans un premier temps sa démission à la fois comme membre du conseil et comme responsable de l' école des jeunes à la suite d' une série d' incidents initiés par la lettre de la maman d' un élève se plaignant du manque de progrès réalisé par son fils voire d' une démotivation de celui-ci. Ce courrier pouvait laisser penser que cette situation était due à un défaut de compétence de la part de l'instructeur. Philippe en a été très affecté; après un entretien avec Michel BAUDINE, il accepte toutefois de postposer sa démission éventuelle du comité. Une solution pour la poursuite des entraînements de l'école des jeunes doit être trouvée.

### **2. Permanences:**

Michel BAUDINE a envoyé un Email à chaque membre du conseil. Il appartient à tout un chacun de remplir les dates disponibles.

### **3. Secrétariat:**

a. **Infraction au règlement militaire:** Un pénible événement s'est déroulé lors d'un concours organisé aux stands militaires le 5 août 2012 sous la forme du transport et de la présence de boissons alcoolisées dans un stand durant la compétition. Le président en résume les faits, Me. Josette Deschamps commande à la cafétéria des boissons, celle-ci se fait interpellé par Monsieur André Dubuisson qui lui rappelle qu'il est interdit de consommer des boissons alcoolisées sur un pas de tir, elle lui répond que c'est pour les organisateurs présents au pas de tir militaire à savoir, M. Philippe Deghelt, Jules Hennaut et René Depaye. Trois personnes à titres divers portent la responsabilité de cette infraction au règlement; ce sont Mrs Jules HENNAUT, Alexandre BAIOCCHI et un membre du C.T.N. Me Josette DESCHAMPS. Il est indispensable d'entendre les intéressés avant de prendre une éventuelle sanction, (Me DESCHAMPS n' est pas présente mais a adressé un courrier au club reconnaissant pleinement sa faute et s' en est excusée pour le tort causé au club par son attitude); cependant, lors de la détermination des responsabilités, le ton a monté à propos de ce que l'un ou l'autre aurait ou n'aurait pas dit jusqu' à atteindre une violence verbale inadmissible dans le cadre d' un club sportif, à tel point que M.Maurice Rosa demande un vote de confiance envers le président. Celui-ci lui rétorque que conformément aux statuts « art-9 », le président est élu pour 3 ans et qu'un vote de confiance est inutile.



**CERCLE DE TIR  
NAMUROIS  
ASBL**  
Affilié à l'URSTBf sous le n° 05/66

Rue tir de Ronet, 1  
5020 Flawinne  
Téléphone : 081-73.79.65  
N° entreprise : 413954032  
N° de compte : 068-2323026-97

Finallement, après de longs et pénibles moments et un vote sur l'importance de la sanction à infliger à chacun des trois intéressés, ces derniers ont reçu une admonestation.

**b. Collaboration avec notre avocat:** Il s'agit bien entendu de l'affaire DUBOIS-C.T.N. Le conseil estime à l'unanimité qu'en raison de l'importance des frais ponctionnés sur les remboursements au profit du club, que la collaboration dans cette affaire avec notre avocat pouvait s'arrêter.

**c. Ecole des jeunes:** Comme souligné précédemment, Philippe REES a décidé d'abandonner sa fonction d'initiateur à l'école des jeunes. Dans le cadre de la réorganisation du management de l'école, Michel BAUDINE adressera un courrier tant à Me KIES qu'à la maman de l'élève mécontent afin de leur signifier l'interruption momentanée des entraînements et cours dispensés.

**d. Divers:** Emmanuel SACRE avait demandé à être entendu lors de cette séance du conseil à propos de ses "relations" avec André DUBUISSON. Les propos échangés par mails entre ces deux membres ayant été plus que tendus, Michel BAUDINE a jugé bon de ne pas accéder à sa demande afin de ne point envenimer davantage le débat.

### **3. Trésorerie:**

**a. Situation des comptes à la date du 24 août 2012:**

|                 | Compte vue  | Compte épargne | Compte titre | Totaux       |
|-----------------|-------------|----------------|--------------|--------------|
| Crédit agricole | 40.038,70 € | 45.424,83 €    | 50.000,00 €  | 135.463,53 € |
| Belfius         | 2.493,05 €  | 643,87 €       |              | 3.136,92 €   |
| Totaux          | 42.531,75 € | 46.068,70 €    | 50.000,00 €  | 138.600,45 € |

**b. Politique des achats:**

Certains membres du club ont émis récemment des critiques concernant le bien-fondé et/ou la légalité de certains achats réalisés par l'un ou l'autre membre du conseil d'administration. Michel BAUDINE rappelle que tout achat qui ne dépasse pas 2.500€ peut être effectué par deux membres du bureau; par exemple, le président avec la signature du trésorier comme aval.

### **4. Travaux:**

**a. Porte du stand 5:** Cette porte récemment remplacée suscite un nouvel et vif échange de vue entre Michel BAUDINE et Alexandre BAIOCCHI, ce dernier, responsable de cette installation. D'une part, la porte est trop courte et d'autre part, elle s'ouvre dans le sens contraire des instructions qui lui avaient été données; en s'ouvrant de l'extérieur vers

l'intérieur, ceci a pour fâcheuse conséquence que celle-ci vient heurter les personnes se trouvant à l'intérieur du stand dans la zone de sécurité ou de "bureau". Alexandre BAIOCCHI reste sur ses positions et conteste la légalité de ce travail non approuvé selon lui en réunion du conseil. Le président lui rétorque que les instructions étaient claires et que de toute manière, le plan initial sera respecté.

**b. Devis du stand 4:** Concernant le financement des travaux indispensables pour la sécurité du stand 4, Michel BAUDINE invoque le recours éventuel à un financement partiel émanant du service Infrasport de la Région Wallonne; cependant, nous ne sommes pas totalement dans les conditions d'obtention de ces avantages dans la mesure où nous sommes concessionnaire et non propriétaire. Nous allons toutefois



**CERCLE DE TIR  
NAMUROIS  
ASBL**  
Affilié à l'URSTBf sous le n° 05/66

Rue tir de Ronet, 1  
5020 Flawinne  
Téléphone : 081-73.79.65  
N° entreprise : 413954032  
N° de compte : 068-2323026-97

introduire un dossier auprès de cette autorité.

### **5. Accès aux installations:**

a. Achille LYTSOLARIDIS avait manifesté le désir de posséder un double des clés d' accès aux différents stands. Achille ne réponds PAS aux conditions de cette autorisation réservée aux compétiteurs. Le secrétaire lui a adressé un courrier justifiant le refus du conseil jusqu' au moment où ce tireur répondra à ces exigences.

b. Port du badge: Plusieurs tireurs une fois leur carte de membre échangée contre un badge remis par le permanencier ne portent pas celui-ci au moyen du tour de cou prévu à cet effet. Ceci a pour conséquence qu'une fois sur le pas de tir, les autres tireurs ignorent si cette personne s'est bien enregistrée dans les règles. C'est aussi par exemple le seul moyen pour le permanencier de savoir s' il peut délivrer une boisson alcoolisée à cette personne qui n' est plus susceptible de se rendre sur un pas de tir.

Un système de code-barre à l'enregistrement est par ailleurs à l'étude.

**6. Concours:** Mis à part le triste événement relaté ci-devant sur la présence de boissons alcoolisée sur un pas de tir le 5 août dernier, René DEPAYE relate que tous les concours se sont bien déroulés et ont rapporté une somme de 473,36€ au bénéfice du club.

### **7. Sécurité:**

Plusieurs armes de valeur ont été acquises récemment pour la formation des nouveaux tireurs; André DUBUISSON a fait remarquer lors de la précédente réunion du CA que ces armes étaient remises directement dans le coffre à l'issue de la ou des séances de tirs sans être correctement entretenues; ceci a pour conséquence que l'on peut déjà remarquer des traces de détérioration sur certaines. Christian DENIS propose que le moniteur enseigne à son élève le démontage dit "de campagne" à l' issue de son tir et que celui-ci procède au nettoyage; cela va le responsabiliser davantage et améliorer sa connaissance de l' arme. Bien entendu, il faut procéder à l' achat de kits de nettoyage au moins en 22 et en 38/9 Para.

**8. Site internet:** En continuation; les résultats et calendrier des concours y sont repris.

### **9. Nouveaux membres:**

| N° CTN | NOM - PRENOM        | CATEGORIE |
|--------|---------------------|-----------|
| 2680   | MASSINON Frédéric   | MP        |
| 2681   | BURTOMBOY Guillaume | MP        |
| 2682   | NESTERGAL Yves      | MP        |
| 2683   | WAUTELET Valérie    | MS        |
| 2684   | VANDER JEUGHT John  | MFA       |
| 2685   | KLEIN Christophe    | MP        |
| 2686   | BOCQUET Jean-Yves   | MFA       |
| 2687   | DEISSER André       | MFA       |



**CERCLE DE TIR  
NAMUROIS  
ASBL**  
Affilié à l'URSTBf sous le n° 05/66

Rue tir de Ronet, 1  
5020 Flawinne  
Téléphone : 081-73.79.65  
N° entreprise : 413954032  
N° de compte : 068-2323026-97

|      |                     |     |
|------|---------------------|-----|
| 2688 | SOHY Jean-Pierre    | MP  |
| 2689 | DESSAINT Christophe | MA  |
| 2690 | CREMER Pascale      | MAS |

Membres en règle à la date du 24 août 2012: 556  
en cours: 8

**10. Tour de table:**

- a. Le nouveau frigo de la cafétéria connaissait quelques problèmes; il a été réparé.
- b. Un nouveau réseau de caméras a été installé; il permet une excellente observation sur tous les stands.
- c. Michel BAUDINE avait convié récemment l'architecte du 8 CRI afin d'envisager la construction d'un nouveau stand. Il est illusoire de penser à une nouvelle concession. Quant à l'achat d'un terrain de près d'un hectare, c'est un problème qui n'est pas d'actualité.
- d. Michel BAUDINE rappelle la loi concernant le travail des enfants et demande à Alexandre Baiocchi de ne plus être accompagné avec sa fille derrière le comptoir de la cafétéria.

La séance du Conseil d' Administration est clôturée à 23.45 Hr

Michel BAUDINE  
Président